Paris, le xxxxxxxxx

**Objet : Demande intervention de la Société “Ma Négo” pour Vérification et Négociation**

Madame, Monsieur,

Nous, membres du Conseil Syndical de la copropriété située au XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX et au titre de l’art 27 du décret du 17 mars 1967 : *« Le conseil syndical peut prendre conseil auprès de toute personne de son choix. Il peut aussi, sur une question particulière, demander un avis technique à tout professionnel de la spécialité. Les dépenses nécessitées par l'exécution de la mission constituent des dépenses courantes d'administration ».*

Nous souhaitons solliciter en tant que conseil expert la société « **Ma Négo »** pour l’étude du devis ci-joint selon les termes ci-après.

Ma Négo est une société de service qui vise à vérifier puis négocier les devis validés en AG ou pré-validés par le conseil syndical. Cela consiste à vérifier les prix des fournitures, de la main d’œuvre et tous éléments susceptibles d’être estimés.

1. **Vérification du devis,** ce service est gratuit
2. **Négociation et renvoi du devis mis à jour**
* Si une erreur ou surestimation est détectée, Ma Négo négocie une réduction avec le prestataire.

Des honoraires de résultats seront facturés égales à 50 % du montant de la réduction TTC obtenue.

* En cas de, refus Ma Négo pourra vous proposer un devis concurrent plus juste.

La copropriété disposera alors de 10 jours calendaire pour exprimer par email son choix : soit accepter le nouveau prestataire ou garder son prestataire initial qui aurait refusé de négocier.

Merci de prendre contact au plus vite avec eux afin qu’elle puisse vous transmettre leur lettre de mission avec leurs conditions générales de vente.

**Coordonnées :**

**Ma Négo Sas**

M. Antoine LECROISEY ou M. Benoît ROBILLARD

5 rue Faidherbe 75011 – Paris

Email : contact@ma-nego.fr

Tel : 01.42.71.16.72

A votre disposition pour tout complément d’information,

Cordialement,

Le Président du conseil Syndical